

PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Copie conforme
à l'original

LE PREFET
De la Région de Haute-Normandie
Préfet de la Seine-Maritime

ARRETE

Objet : Arrêté portant délimitation de zonages archéologiques sur la commune de HARFLEUR (Seine-Maritime)

VU :

Le Livre V du Code du Patrimoine;

Le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

L'avis de la CIRA de la séance du 22 septembre 2005 ;

Considérant que les éléments justificatifs portés en annexe du présent arrêté attestent la présence de vestiges archéologiques nombreux ou importants sur plusieurs zones de la commune de Harfleur ; que leur protection implique que l'ensemble ou une partie des dossiers de demande de permis de construire, de démolir, d'autorisations d'installations et travaux divers, d'autorisations de lotir et les décisions de réalisation de ZAC conformément aux articles R. 311-7 et suivants du code de l'urbanisme portant sur ces terrains soient transmis au préfet de Région ; tel qu'il est prévu aux articles 1 et 2 du présent arrêté.

ARRETE

Article 1 :

Sont institués sur la commune de Harfleur :

1. un zonage archéologique comprenant les parcelles situées dans les secteurs 1 à 4 soumis aux seuils prévus dans l'article 2.
2. une communication systématique des projets dont l'assiette est supérieure ou égale à 10 000 m² pour les parcelles non incluses dans les secteurs susmentionnés.

Article 2 :

Toutes les demandes de permis de construire, de démolir et d'autorisations d'installations et travaux divers devront être transmis pour avis au préfet de Région selon les modalités suivantes :

- Secteurs **1 et 2** : toutes les demandes (sauf vérandas, garages de surface de maisons particulières, changements d'affectation de locaux sans transformation du bâti, modifications de façades et toitures)
- Secteurs **3 et 4** : les demandes concernant les projets dont le terrain assiette est de surface égale ou supérieure à 2000 m².

Article 3 :

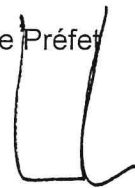
Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de toutes les préfectures de la Région. Il sera adressé par le préfet du département de la situation du zonage au(x) maire(s) concerné(s), aux fins d'affichage en mairie pendant un délai d'un mois minimum.

Article 4 :

La Directrice Régionale des Affaires Culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Fait à Rouen, le 13 DEC. 2005

Le Préfet



Daniel CADOUX

ANNEXE

(éléments justificatifs)

HARFLEUR : ZONAGE ARCHEOLOGIQUE

AVERTISSEMENT

Le zonage archéologique, établi par le Service Régional de l'Archéologie en juin 2005, constitue un état des connaissances et sera régulièrement mis à jour en fonction des acquis des interventions archéologiques ou des recherches documentaires. Il est volontairement large car il tient compte des incertitudes des localisations anciennes et des secteurs potentiellement riches.

LES SECTEURS DEFINIS

Secteur 1 :

“ Le bourg médiéval ” :

Au confluent de la Lézarde et de l'estuaire de la Seine, l'agglomération a vraisemblablement abrité très tôt une activité portuaire : le *portus* d'Harfleur est mentionné dans une charte du XI^e siècle. Harfleur dans sa plus grande extension telle qu'on la connaît pour la fin du Moyen Age se compose de deux entités :

- La ville elle-même, organisée autour de l'église Saint-Martin.
- Le *Clos aux Galées*, port militaire créé à la fin du XIV^e siècle par le roi Charles VI.

L'ensemble a été protégé par une enceinte et des tours de pierre, précédées d'un fossé ; ces ouvrages subsistent en plusieurs points de la ville. A l'Est, Harfleur a conservé les vestiges d'un important *boulevard* de pierre, qui précédait la Porte de Rouen.

et les sites périphériques :

Depuis le milieu du XIX^e siècle de nombreuses découvertes font état d'une occupation antique au pied du Mont Cabert. Si la période gallo-romaine est de loin la mieux représentée on a retrouvé plus récemment, à la limite de la terrasse naturelle, un fond de cabane à foyer central datant de l'âge du Fer. Le Gallo-Romain se caractérise par la présence de nombreux éléments d'habitations et de céramiques à usage domestique. En 1964, une surveillance de travaux corrobore les découvertes anciennes en mettant en évidence la présence de plusieurs fours de potiers (de type four-tunnel) et de dépotoirs annexes, qui ont livré un important matériel daté du I^{er} au III^e s. ap JC. En 1962 avec la création du nouveau cimetière, les premières sépultures d'une nécropole à incinération, datée du I^{er} s. à la fin du III^e s., ont été mises au jour. La surveillance systématique du creusement des emplacements destinés à recevoir les inhumations contemporaines a livré pas moins de 146 sépultures gallo-romaines. Ces observations limitées au seul contrôle du travail du fossoyeur n'ont pas permis une étude globale du site. La limite nord de la nécropole reste inconnue. Plus au sud, les découvertes successives, de 1841 à 1956, de “ tombeaux de pierre ” et de sépultures en pleine-terre indiquent la présence d'une autre zone funéraire appartenant au Haut Moyen Age.

On peut enfin noter, au nord-est du bourg, un dernier cimetière “ Hors les murs ” aménagé en 1503

pour remplacer celui de l'église Saint-Martin. Une chapelle dédiée à Sainte-Anne est construite en 1511. Progressivement ruinée elle est définitivement détruite en 1855.

Secteur 2 : “ Le Manoir du Petit Colmoulins ”.

Le fief de Colmoulins ou Courmoulins est attesté en 1408. Les vestiges d'un manoir ou d'une maison forte du XVI^e siècle, aujourd'hui disparu, sont encore visibles en 1860, au milieu des étangs.

Peu après 1895, Georges Ancel achète le domaine et y fait construire un logis. Ce dernier est augmenté, au début du XX^e siècle, d'une première aile, puis d'une seconde, à gauche, en 1961, lors de la transformation du site en clinique.

Secteur 3 : Découvertes Gallo-romaines de la vallée de la Lézarde.

Des éléments éparses d'habitats sont signalés, dès le XIX^e s., sur le coteau dominant la vallée de la Lézarde. Divers points de découvertes font état de sites à *tegulae*, de fondations gallo-romaines ou de fragments de céramique trouvés en abondance “ dans les champs ”. A Harqueboc, dans la cour de l'ancienne ferme, des traces d'habitations antiques ont été précisément vues par L. Fallue.

Depuis, le secteur a été largement urbanisé. Cependant, de grandes parcelles et les terrains boisés sont peut-être encore susceptibles de livrer des données plus précises qui permettront de mieux appréhender la nature et l'étendue de cette occupation.

Secteur 4 : Découvertes préhistoriques et protohistoriques

Plusieurs stations ou ateliers en plein air ont été reconnus depuis la fin du XIX^e s. sur le plateau du Mont Cabert.

Le Paléolithique est représenté par une série lithique trouvée au “ Cantipou ” et par quelques pièces repérées plus au sud, du côté de l'ancienne route du Calvaire. Dans ce même secteur les ramassages de surface opérés de 1887 à 1966 ont permis de récolter une abondante collection de silex taillés, majoritairement attribuable au Néolithique, et pour partie au Mésolithique. En 1993, des sondages archéologiques ont mis au jour, au Cantipou, trois fosses néolithiques contenant de la céramique. Enfin, du mobilier de l'âge du Bronze (parure, pointes de lance, épée, haches et moules de haches) a été ramassé sur le plateau, fortuitement, ou au cours de campagnes de prospections de surface.

PIECES JOINTES

- un extrait de carte IGN au 1/15 000^e avec localisation des sites archéologiques (hors centre ville)
- un extrait cadastral au 1/2500^e avec localisation des sites archéologiques du centre-ville
- un plan cadastral au 1/10 000^e présentant les différents secteurs du zonage
- un plan cadastral au 1/10 000^e présentant les sections cadastrales concernées par le zonage archéologique
- 7 extraits de sections cadastrales présentant les parcelles couvertes par le zonage archéologique

INVENTAIRE PAR PERIODE

La liste ci-dessous présente succinctement la localisation, l'interprétation et la datation des sites actuellement recensés. Des renseignements plus précis peuvent être obtenus auprès du service régional de l'archéologie. Les sites pour lesquels nous disposons d'une localisation précise sont reportés par leur numéro d'enregistrement sur les plans joints.

Préhistoire

022	Le Cantipou	Série lithique paléolithique (ramassage de surface)
029	Plateau du Mont Cabert	Abondant mobilier néolithique, quelques pièces paléolithiques et mésolithiques (ramassages de surface)
030	Station des Vallées	Mobilier lithique et fragments de céramique néolithiques (découverte ancienne)
072	La Brèque	Industrie lithique paléolithique (ramassages de surface)
073	Le Godet / La Demie Lieue	Série lithique paléolithique (ramassages de surface)
075	Le Cantipou	Fosses-dépotoirs néolithiques (diagnostic archéologique)

Protohistoire

009	Côte Saint-Aubin	Mobilier de l'âge du Bronze (découverte fortuite)
010	Plateau du Mont Cabert	Mobilier de l'âge du Bronze
012	Ancienne gare	Mobilier de l'âge du Bronze (découverte fortuite, non localisé)
019	Mont Cabert	Occupation de l'âge du Fer (surveillance de travaux)
025	Mont Cabert	Mobilier de l'âge du Bronze (découverte fortuite)

Gallo-romain

004	Au pied du Mont Cabert	Nécropole (surveillance de travaux et fouilles de sauvetage)
016	Le Mont Cabert	Occupation et vestiges d'habitation
017	Vallée de la Lézarde	Zone d'occupation (divers points de découvertes)
018		Mobilier (découverte ancienne)
020	Au pied du Mont Cabert	Fours et dépotoirs (surveillance de travaux)
021	Mont-Cabert	Occupation : <i>villa</i> ? (découverte ancienne)

028	Cour de la Plie	Mobilier (non localisé)
033	Tour du Dragon / rue des Mines	Occupation (surveillance de travaux)
034	Côte du Calvaire	Portion de voie romaine “ Rouen-Harfleur ”
047	Rue des Mines	Indice d’occupation (travaux d’aménagement)
052	Harqueboc	Vestiges de constructions (découverte ancienne)
090	Rue Saint-Just	Occupation (diagnostic archéologique)

Haut-Moyen-Age

024	Au pied du Mont Cabert	Sarcophages mérovingiens (découverte fortuite)
-----	------------------------	--

Moyen Age

003	Rue Carnot	Habitat XIVE-XVe siècles (fouille de sauvetage)
007	Chapelle Notre-Dame-de-la-Fontaine	Chapelle (non localisée)
008	Chapelle Notre-Dame-du-Bosc	Chapelle
023	Cimetière Saint-Martin	Cimetière
027	Lit de la Lézarde	Mobilier funéraire (non localisé)
043	Rue F. Chopin / impasse de la Forge	Fragment de dalle tumulaire
045	Chapelle Saint-Aubin	Chapelle
046	Chapelle Saint-Eloi	Chapelle
083	Le Prieuré	Manoir (Cl. MH 06/05/1959)
084	Hôtel des Piliers	Manoir XIVE siècle

085	Hôtel Toustre	Hôtel particulier – Manoir (non localisé)
086	Rues A. Fleury et Saint-Just	Maison XVe siècle (Cl. MH 15/05/1944 – détruite en 1947)
087	Rues Jean Jaurès et Saint-Just	Maison XVe siècle (détruite)
088	Rue Jean Jaurès	Maison XVe siècle (détruite)
090	Rue Saint-Just	Occupation (diagnostic archéologique)

Moyen Age à Epoque moderne

001	Tour du Mulot	Tour de l'enceinte urbaine
002	Eglise Saint-Martin	Eglise paroissiale
006	Parking de l'Hôtel de Ville	Indice d'habitat (surveillance de travaux)
005	Rue du Grand Quai, Quai de la Douane	Portion de l'enceinte urbaine
011	Le Petit Colmoulins	Manoir / Maison-forte
014	Porte de l'Eure ?	Porte de l'enceinte urbaine
015	31-37 rue Saint-Just	Aménagement hydraulique (sondage archéologique)
035	Rue des Cent Quatre	Hôtel-Dieu (Notre-Dame) puis Hôtel de Ville (troisième)
037	Pont de Rouen	Pont
038	Port de Harfleur	Monnaies (non localisées)
040		Tracé de l'enceinte urbaine en totalité
041	Rue Arthur Fleury	Halle / Ecurie / Caserne
044	Ports de Harfleur	Port militaire et port de commerce (site global / non cartographié)
048	Rue des Capucins	Couvent

050		Fossés de la ville
051	Rue Saint-Just	Halle / Tribunal / Cohue
053	Entre la Tour du Lion et les Moulins	Portion de l'enceinte urbaine
054	Porte de Montivilliers	Porte de l'enceinte urbaine
055	Tour Toustre	Tour de l'enceinte urbaine
057	Tour du Dragon	Tour de l'enceinte urbaine
058	Les Douves	Portion de l'enceinte urbaine
059		Portion de l'enceinte urbaine
060	Porte de Rouen	Porte de l'enceinte urbaine
061		Portion de l'enceinte urbaine
062		Portion de l'enceinte urbaine
063	Tour de la Planchette	Tour de l'enceinte urbaine
064	Tour du Nid de Pie	Tour de l'enceinte urbaine
065	Tour Perdue	Tour de l'enceinte urbaine
066	Grosse Tour du Clos aux Galées	Tour d'entrée du port
067	Petite Tour du Clos aux Galées	Tour d'entrée du port
068		Portion de l'enceinte urbaine
069		Portion de l'enceinte urbaine
070		Portion de l'enceinte urbaine
071	Tour du Lion	Tour de l'enceinte urbaine

076	Tour du Pot d'Etain	Tour de l'enceinte urbaine
077		Portion de l'enceinte urbaine
078	Place Victor Hugo	Pont
079	Parc de l'Hôtel-de-Ville	Portion de muraille (diagnostic archéologique)
080	Hôtel de la Rose Blanche	Capitainerie / Hôtel de Ville / Logis
081		Premier Hôtel de ville
082	Rue Jean de Grouchy	Hôtel puis Hôtel de Ville (quatrième)

Epoque moderne

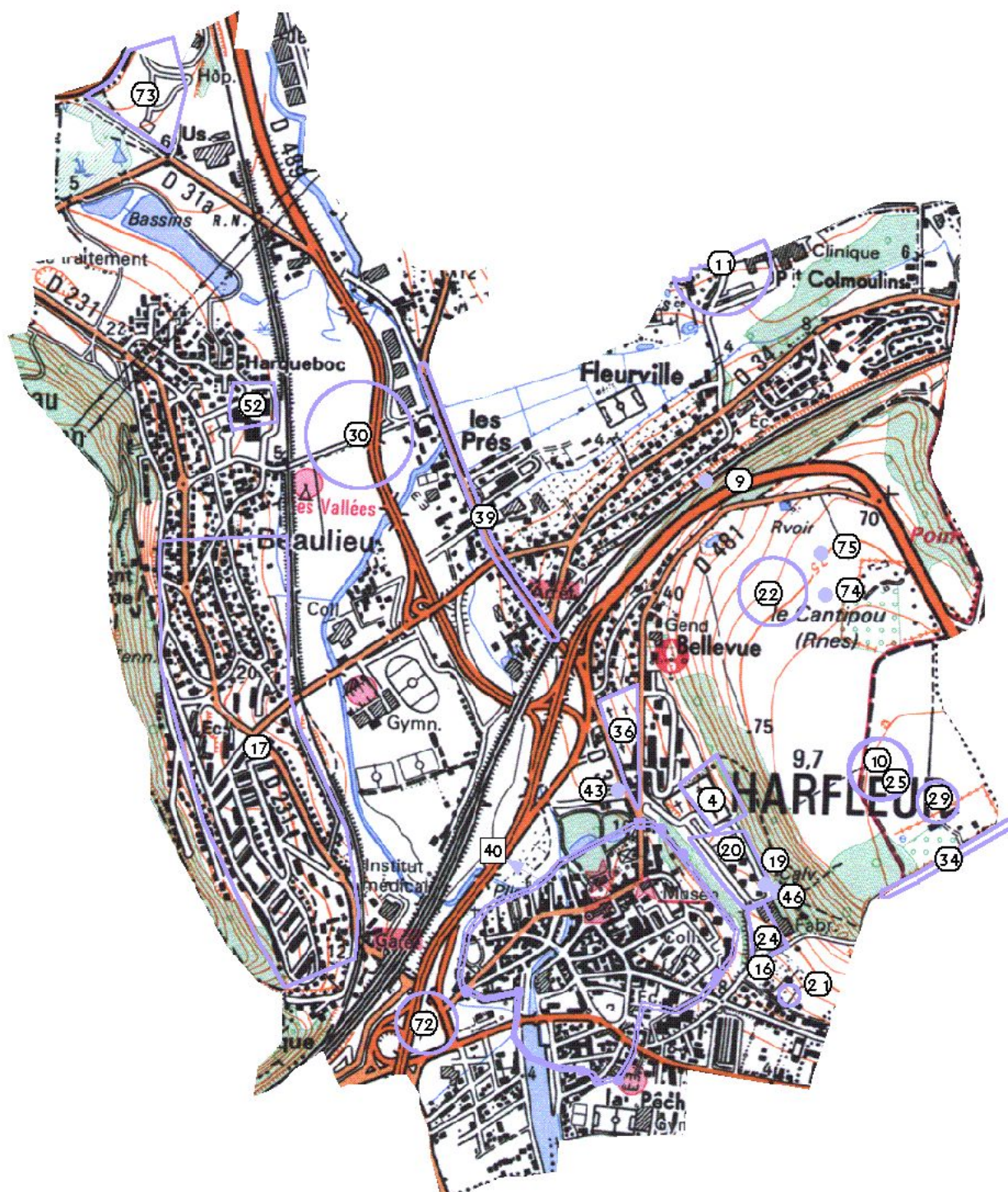
013	Rue de la République	Château puis Hôtel de Ville
031	Clos aux Galées	Briqueterie, fourneaux à tuiles et à briques, fours à chaux (détruits)
036	Rues Maréchal de Lattre de Tassigny et Frederic Chopin	Cimetière et Chapelle Sainte-Anne
042	Rue Louis Lefebvre	Maisons du XVI ^e siècle
049	Rue du Moulin	Moulin à eau / Minoterie
056		Mobilier
074	Le Cantipou	Constructions sur solins et fosses dépotoirs (diagnostic archéologique)
089	Rue du Moulin	Presbytère

Epoque indéterminée

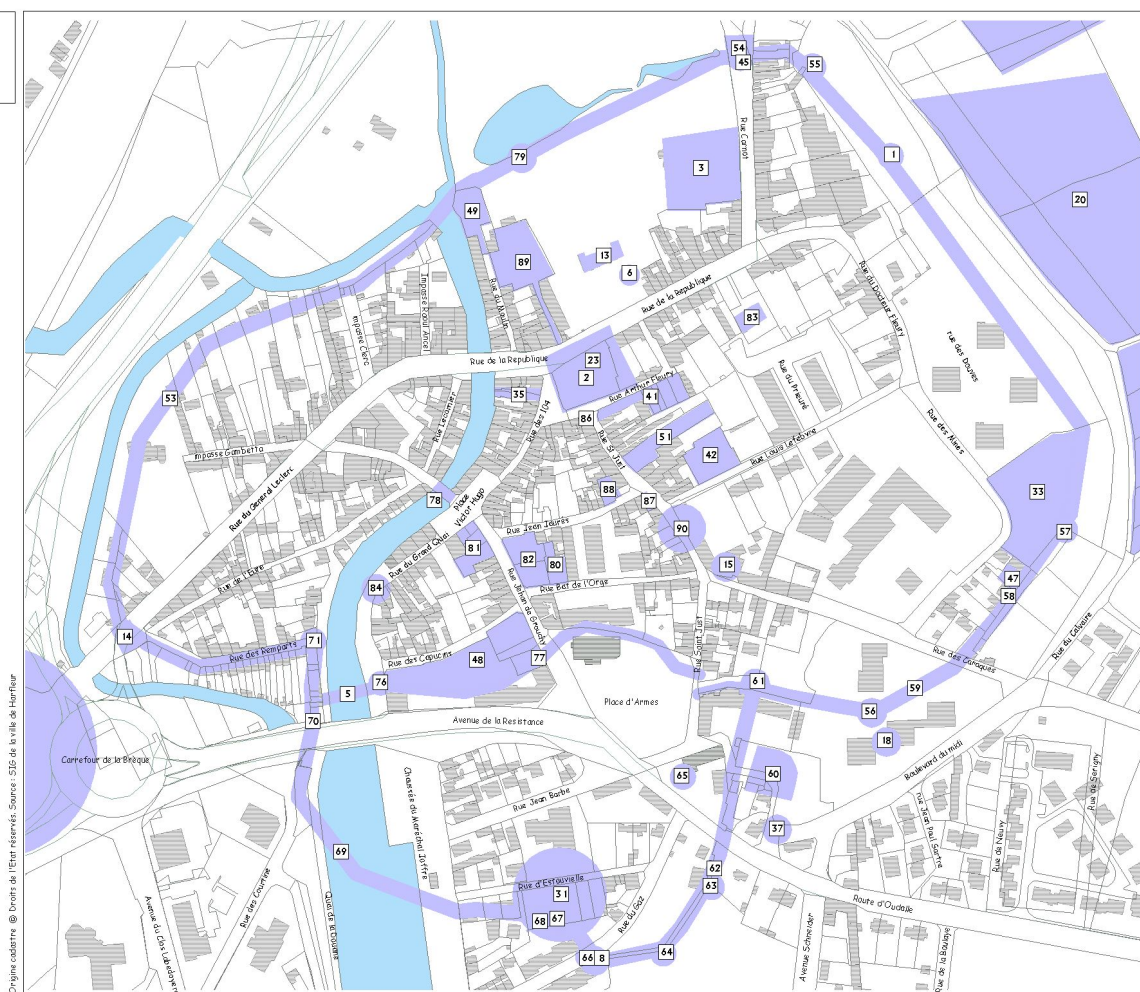
032		Sépultures (non localisées)
-----	--	-----------------------------

039		Portion de voie supposée romaine “ Harfleur-Dieppe ”
-----	--	--

**HARFLEUR (76) -
Localisation des sites archéologiques
hors "centre ville"**



**HARFLEUR (76) -
Localisation des sites archéologiques
du "centre ville"**



Origine cadastre © Droits de l'Eclair réservés. Sources : S15 de la ville de Harfleur

Cartographie : Cellule Carte Archéologique - SRA 76 - données PATRIARCHE - juin 2005

1:2500

**HARFLEUR (76) -
Secteurs couverts
par le zonage archéologique**



Origine cadastre © Droits de l'Etat réservés. Source : SIG de la ville de Harfleur

Cartographie : Cellule Carte Archéologique - SRA 76 - données PATRIARCHE - juin 2005

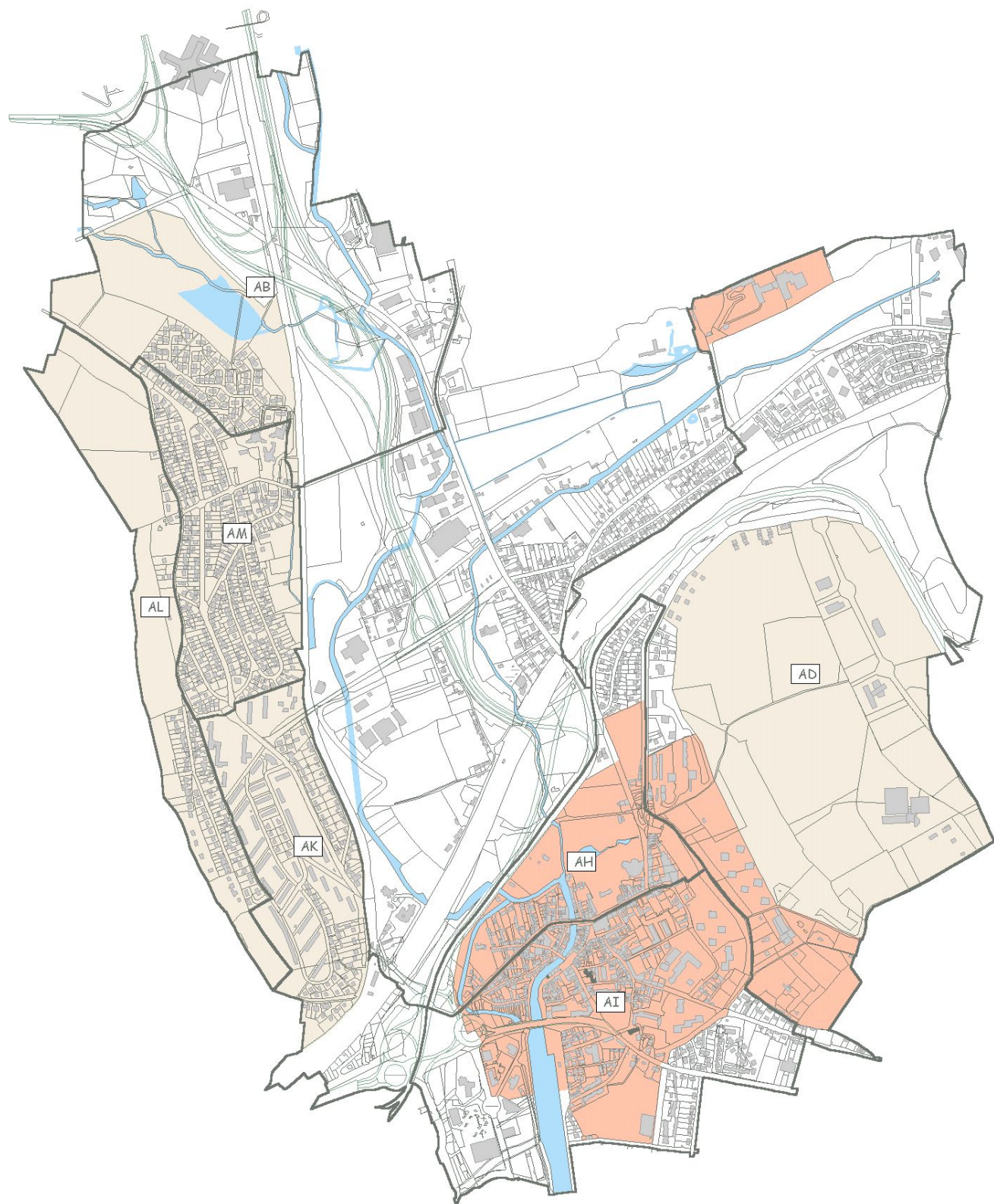
1:10000

- 1 - "Centre-ville" : bourg médiéval à moderne et sites périphériques (occupation et nécropole gallo-romaine, sépultures mérovingiennes)
- 2 - Fief du Petit Colmoulins : manoir / maison-forte
- 3 - Vallée de la Lézarde : Indices d'occupation gallo-romaine
- 4 - Plateau du Mont Cabert / Cantipou : secteur de découvertes préhistoriques

Secteurs couverts par le zonage archéologique :

- Seuil 0
- Seuil 2000 m²

**HARFLEUR (76) -
Sections cadastrales concernées
par le zonage archéologique**



Origine cadastre : © Droits de l'Etat réservés. Source : SIG de la ville de Harfleur

Cartographie : Cellule Carte Archéologique - SRA 76 - données PATRIARCHE - juin 2005

1:10000

Limite de section cadastrale
couverte par le zonage archéologique

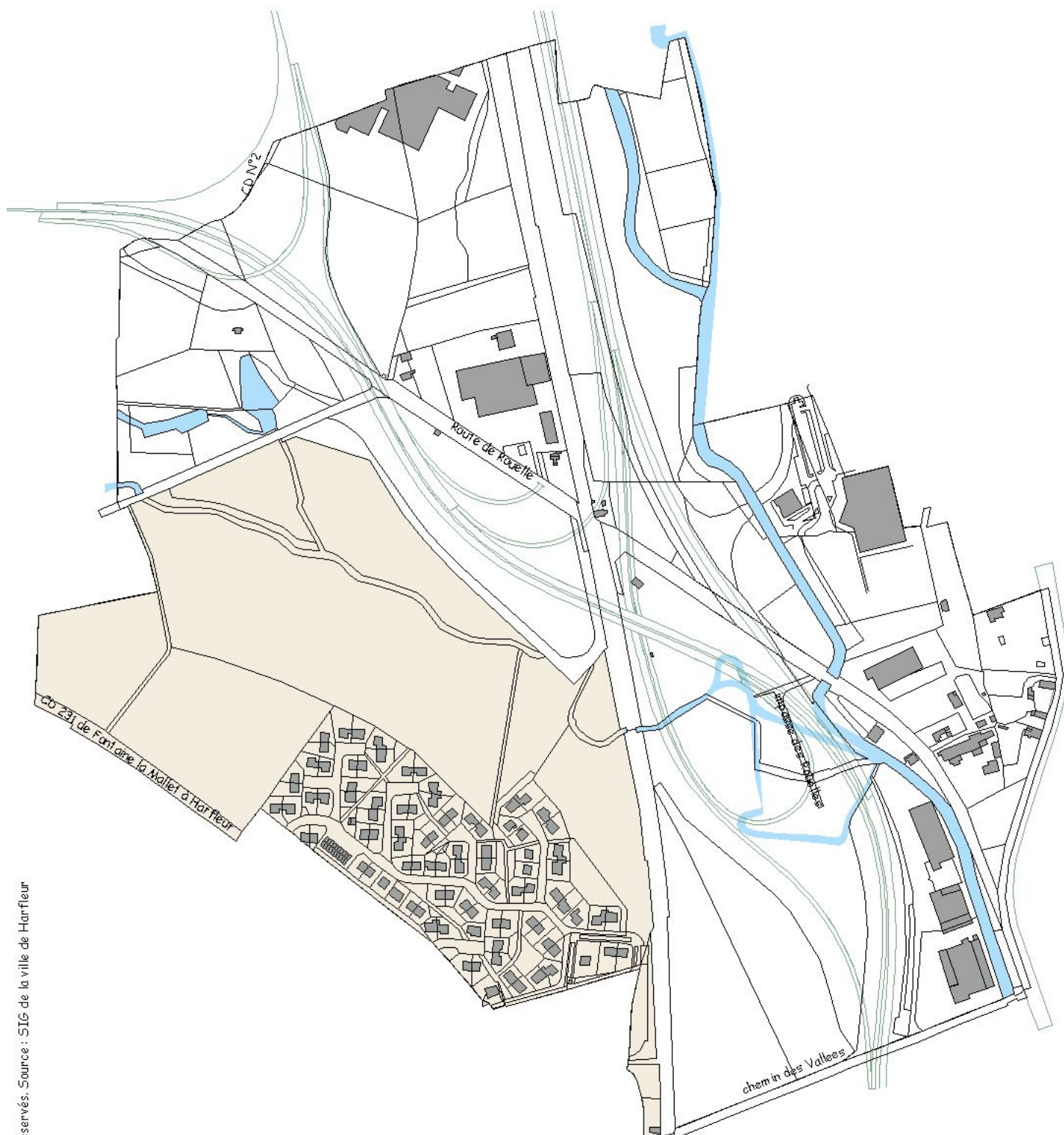
Secteurs couverts par le zonage archéologique :

Seuil 0

Seuil 2000 m²

**HARFLEUR (76) -
Section AB**

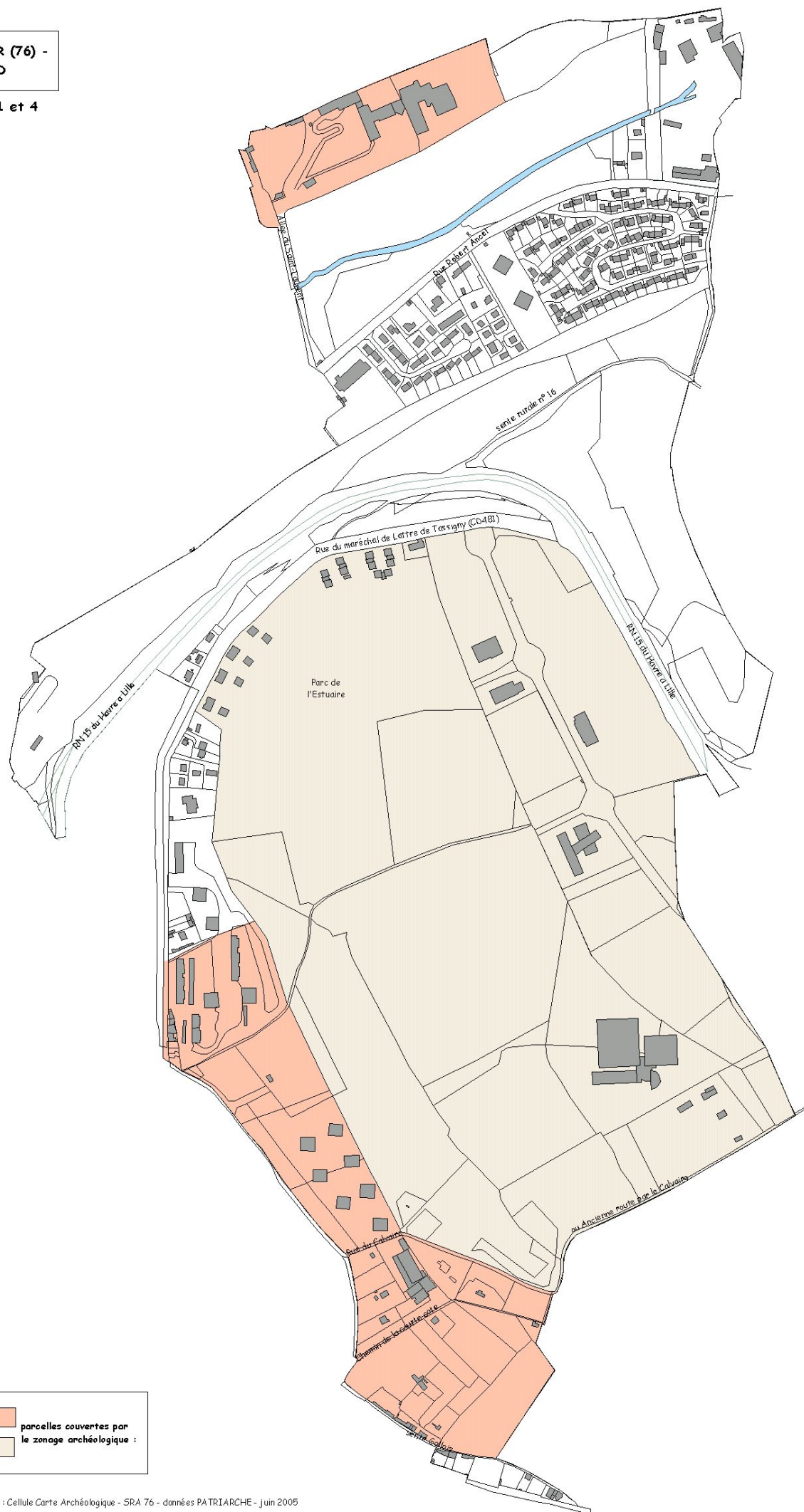
Secteur 3



 parcelles couvertes par
le zonage archéologique :

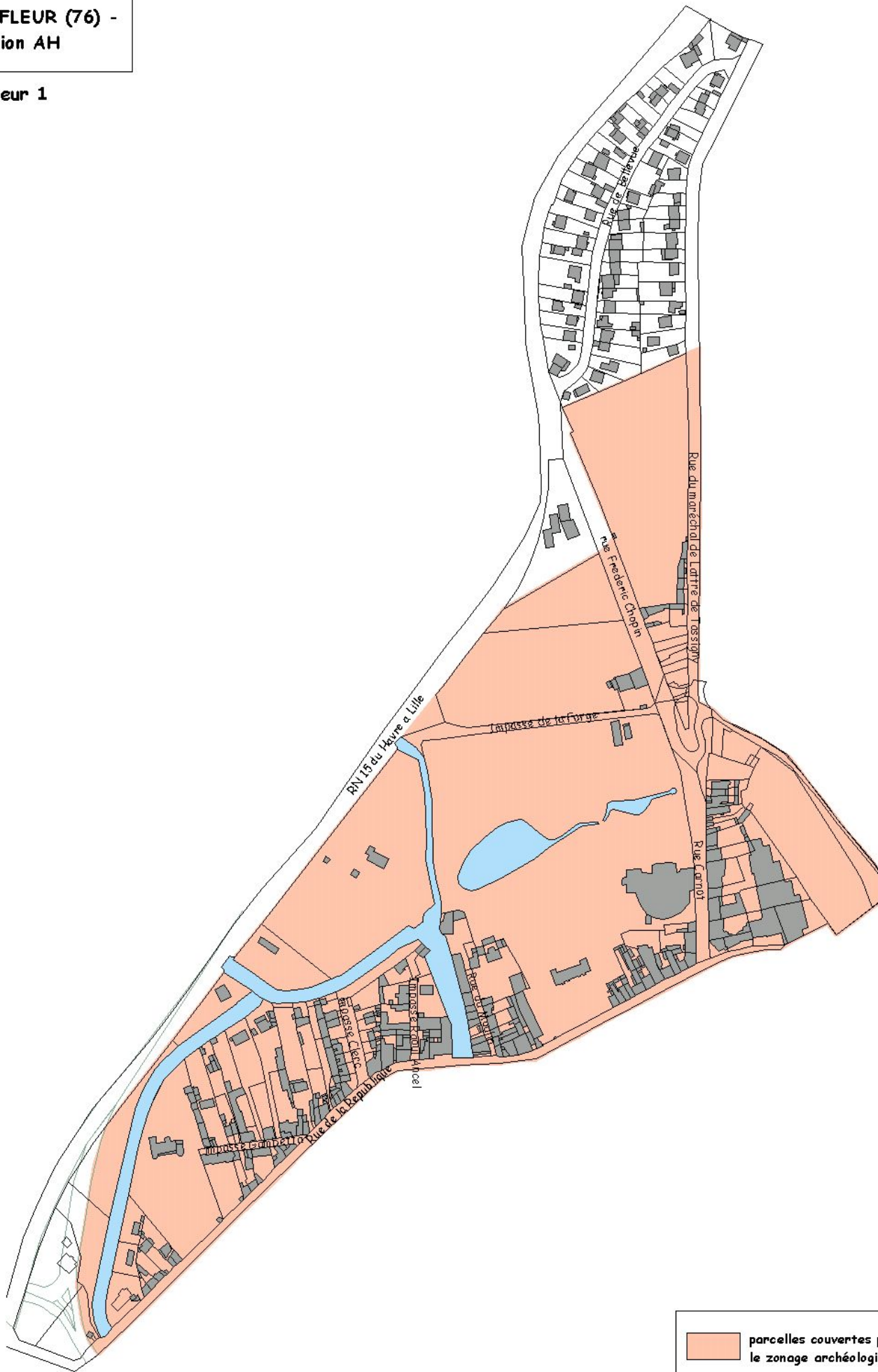
**HARFLEUR (76) -
Section AD**

Secteurs 1 et 4



**HARFLEUR (76) -
Section AH**

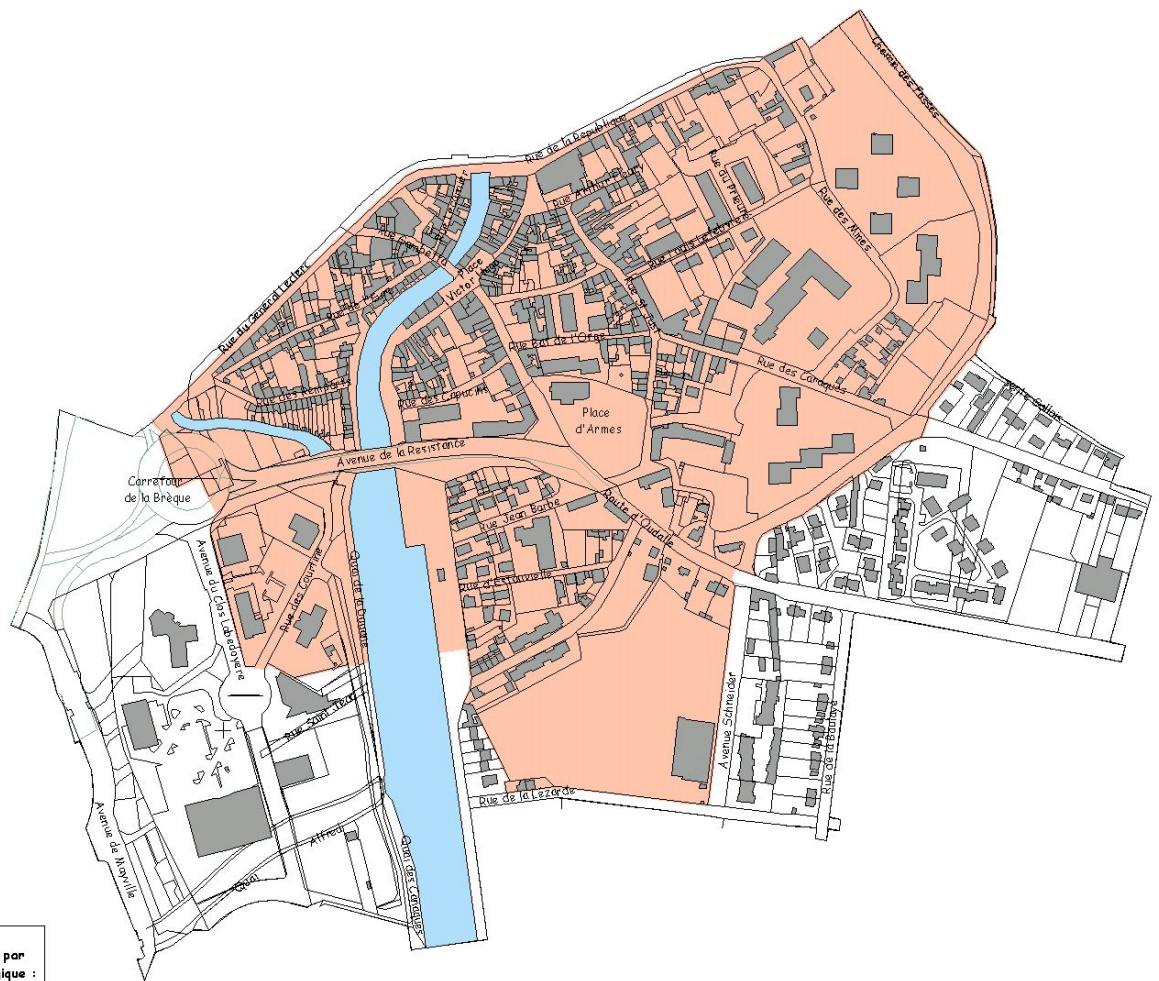
Secteur 1



 parcelles couvertes par le zonage archéologique :

**HARFLEUR (76) -
Section AI**

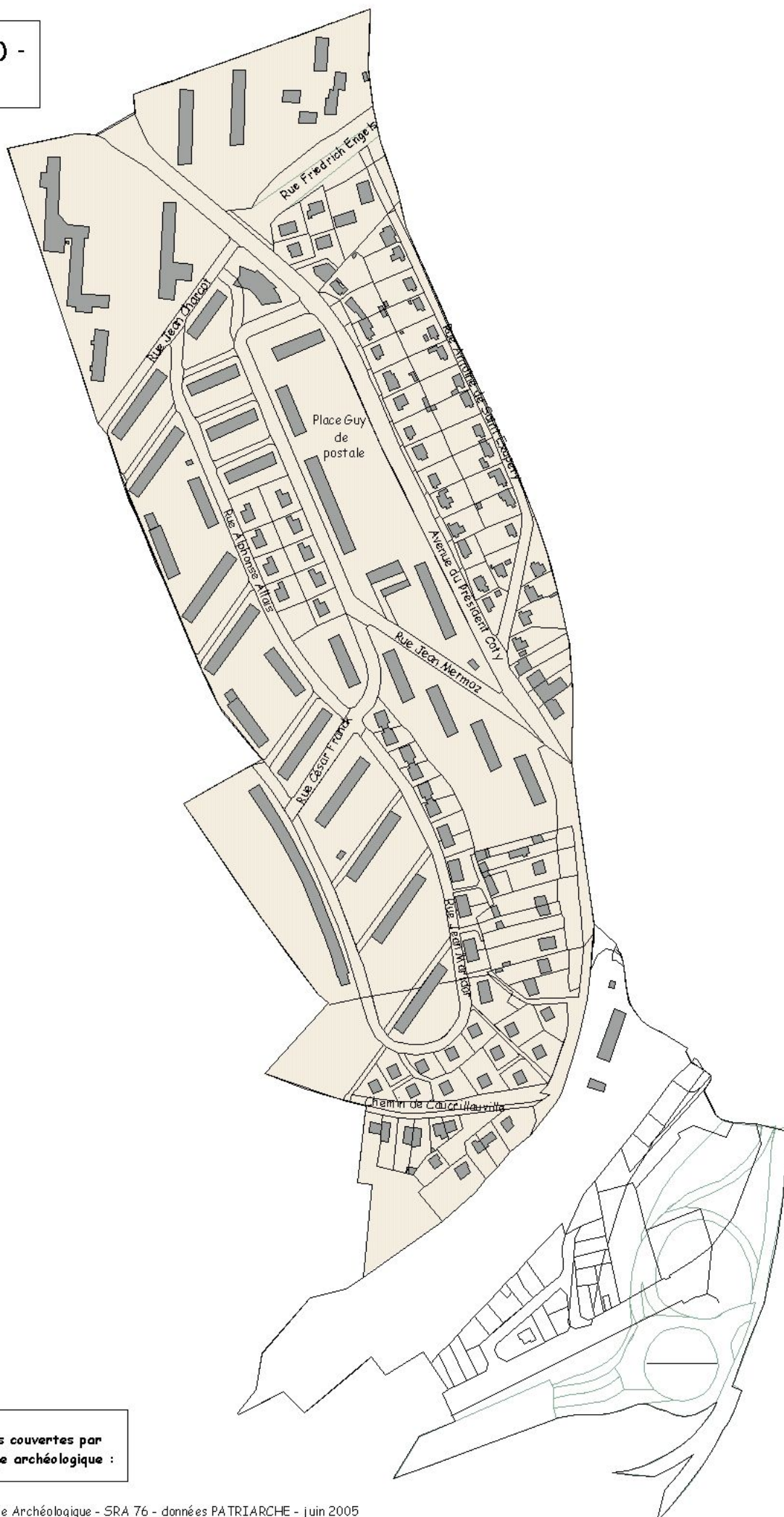
Secteur 1



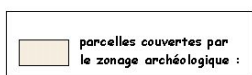
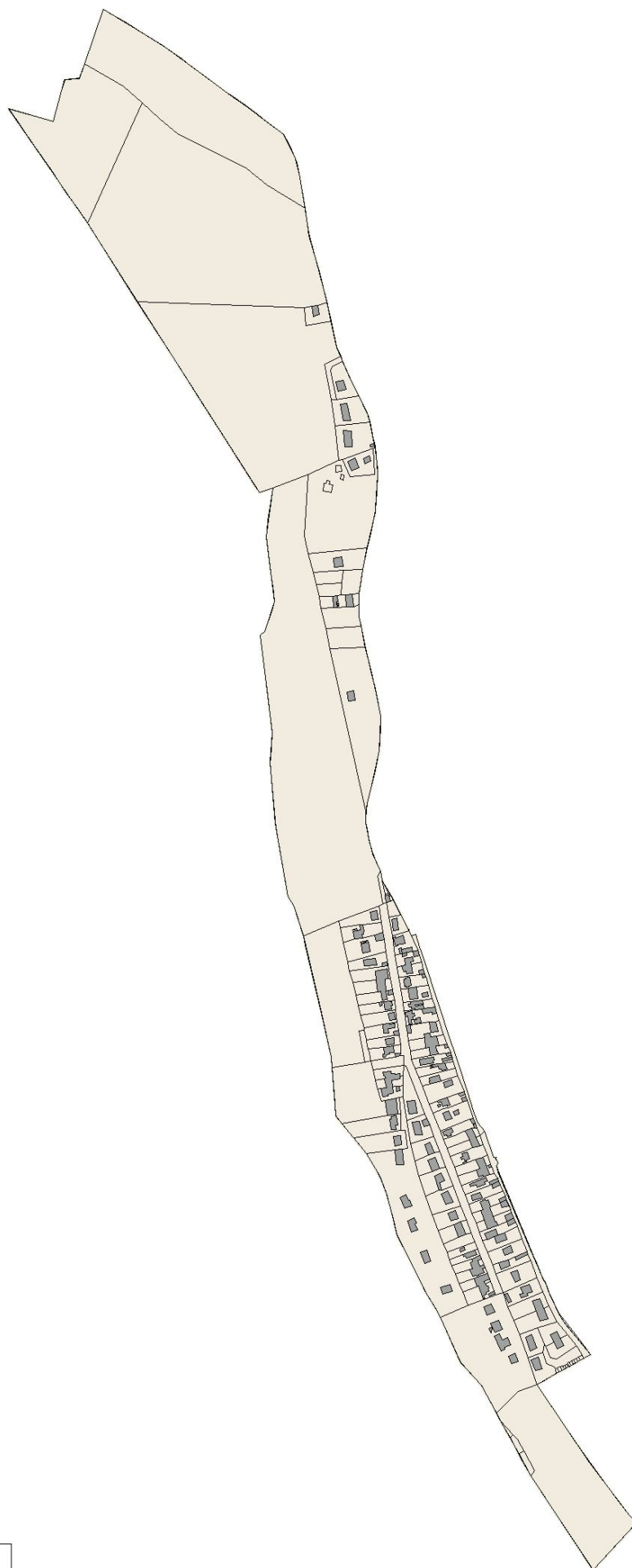
parcels couvertes par
le zonage archéologique :

**HARFLEUR (76) -
Section AK**

Secteur 3



parcelles couvertes par
le zonage archéologique :



Secteur 3



 parcelles couvertes par le zonage archéologique :